



Politique locale de l'habitat à Saint-Étienne Métropole

Périmètre de la compétence

Saint-Etienne Métropole est compétente en matière d'**équilibre social de l'habitat** depuis le 1^{er} janvier 2001. Dans ce cadre, la Communauté Urbaine assure les compétences suivantes :

- Élaboration et évaluation du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH est un document stratégique de programmation construit en concertation avec les communes et les acteurs locaux qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat ;
- Politique du logement ; aides financières au logement social ; actions en faveur du logement social ; action en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Quelques chiffres clés

- **Un objectif de production de 1 990 logements par an issu du SCOT Sud Loire** diversifiés et adaptés aux besoins des ménages :
 - 2/3 pour les besoins des ménages résidants et le renouvellement du parc ;
 - 1/3 pour l'ambition démographique du territoire
- **Une politique de l'habitat qui s'est structurée depuis les années 2000** : premier PLH (2003-2010), second PLH (2011-2017), un troisième PLH en cours d'élaboration
- **17,2 M€** engagés par Saint-Etienne Métropole sur la période 2011/2013 (évaluation intermédiaire du PLH)

Axes stratégiques du projet d'agglomération 2014-2020

- L'action de Saint-Etienne Métropole pour la période 2014-2020 s'articule autour de deux enjeux majeurs qui se déclinent en plusieurs objectifs opérationnels dans le cadre du second PLH de l'agglomération :
 - **reconquérir l'attractivité résidentielle et urbaine des centres-villes**, notamment à l'échelle de la ville centre et des fonds de vallées en accélérant le renouvellement urbain et en favorisant la mixité ;
 - contribuer à l'attractivité du territoire en créant les conditions d'un **parcours résidentiel dans l'agglomération** pour toutes les catégories de ménages.

- Il s'agit globalement de « **retendre** » le **marché** en favorisant le **renouvellement et la réhabilitation de l'offre de logement existante (privée, publique)** notamment dans les communes urbaines et la ville-centre.

- L'objectif de programmation des logements sociaux sur la période 2015-2016 est réduit.

Organisation de la compétence

Objectifs :

- améliorer et renouveler le parc existant en produisant une offre de logement neuve de qualité, performante énergétiquement et localisée à proximité des transports et services
- accélérer le renouvellement urbain
- produire une offre nouvelle de logement diversifiée et adaptée aux besoins

Grands projets en cours (plan pluriannuel d'investissements)

❑ Action foncière/renouvellement urbain

- ✓ **Convention cadre SEM/EPORA** permettant un recours facilité pour la communauté urbaine et les communes aux nouveaux dispositifs d'études, de maîtrise et de requalification foncière en cohérence avec les enjeux du PLH (conventions d'études et de vieille, conventions opérationnelles)

Grands projets en cours (plan pluriannuel d'investissements)

❑ Parc privé

- ✓ **Requalification du parc privé** : Maitrise d'ouvrage de nouveaux dispositifs opérationnels : OPAH RU, PIG (en cours de définition)
- ✓ **Lutte contre l'habitat indigne** : animation d'un Groupe technique intercommunal pour soutenir les petites communes dans leurs démarches
- ✓ **Grandes copropriétés fragiles des années 1950-70** : observatoire des copropriétés, maitrise d'ouvrage de dispositifs lourds (plan de sauvegarde), programme de prévention et d'accompagnement...
- ✓ **Accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique des logements et montée en compétence des professionnels locaux** : Saint-Etienne Métropole, assure le rôle de coordonnateur de la plateforme locale de rénovation énergétique en s'appuyant sur l'ALEC 42

Grands projets en cours (plan pluriannuel d'investissements)

❑ Parc public

✓ Politique patrimoniale :

- signature des **conventions d'utilité sociale (CUS)** des principaux organismes HLM
- **rattachement de quatre OPH en 2017** (19 000 logements, 43 % des logements HLM de Saint-Etienne Métropole) : Métropole Habitat Saint-Etienne, Gier-Pilat Habitat Saint-Chamond, l'Office Public de l'Habitat Firminy et l'Office Public de l'Habitat de l'Ondaine

✓ **Renouvellement et réhabilitation du parc de logement social** : participation à la programmation des aides à la pierre, soutien au logement social (en cours de définition)

Grands projets en cours (plan pluriannuel d'investissements)

❑ Parc public

- ✓ **Contrat de ville et Nouveau programme National de Renouvellement Urbain:** soutien aux projets de renouvellement de l'agglomération stéphanoise sur les secteurs du contrat de ville avec les communes et les différents partenaires : ANRU, Etat, Région, bailleurs sociaux...(en cours de définition)
- ✓ **Demande de logement social et politiques d'attributions :** mise en place d'une conférence intercommunale du logement, élaboration d'un Plan partenarial de gestion de la demande de logement social, définition partenariale d'orientations intercommunales en matière d'attributions...

Instances de gouvernance

- **Commission habitat Saint Etienne Métropole** : VP habitat SEM/ élus communaux (tous les 2 mois)
- **Comité technique du PLH** : représentants techniques des communes (tous les 1 à 2 mois en phase d'élaboration du PLH)
- **Rencontres territoriales avec les communes** (format à valider) : VP habitat SEM et Maires des communes par secteurs CU (1 à 2 sessions dans le cadre de l'élaboration du PLH 3)
- **Groupe intercommunal de lutte contre l'habitat indigne** : Elus et techniciens communaux en charge de la problématique, service habitat SEM et partenaires (trimestriel)

Instances de gouvernance

- **Conférence intercommunale du logement** : Etat/VP habitat SEM/Maires/ partenaires (1 à 2/an)
- **Comité de pilotage aires d'accueil des gens du voyage** : Etat/conseiller délégué SEM et communes/gestionnaire/partenaires (1 copil/an)
- **Comités de pilotage spécifiques** : PIG (en cours de validation), conventions EPORA...
- **Observatoire de l'habitat** : 1 réunion annuelle partenariale (organisation Epures)

Hiérarchie & contact



Vice-Président

Jean-claude CHARVIN
Maire de Rive-de-Gier

Conseillers communautaires délégués

- Alain VERCHERAND
Maire de Cellieu (gens du voyage)
- Jean-Luc DEGRAIX – Adjoint Saint-Chamond
(logement social, développement durable)



Directeur général adjoint

Frédéric PAREDES
xxxxxx@saint-etienne-metropole.fr



Directeur

Annick DELORME
xxxxxx@saint-etienne-metropole.fr



Responsable de service

Patrice RAINERI
patrice.raineri@saint-etienne-metropole.fr



Assistant

Jérôme COGNET
jerome.cognet@saint-etienne-metropole.fr
Tel. 04 77 53 73 80

